



Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI (à partir de la question n° 3), Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n° 6), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n° 14), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

Étaient absents :

M. Nicolas BODIN, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Abdel GHEZALI, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (à compter de la question n° 34), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Christophe LIME à M. André TERZO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR

OBJET : 34 - Aide à des associations sportives - Quatrième attribution 2024

Délibération n° 007546

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 03/06/2024

Séance du 16 mai 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 07 mai 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Aide à des associations sportives - Quatrième attribution 2024

Rapporteur : M. Abdel GHEZALI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n°3	30/04/2024	Favorable unanime

Résumé :

Ce projet de délibération porte sur l'attribution de subventions aux associations sportives dans le cadre des programmes manifestations – subventions exceptionnelles.

Programme Manifestations – Subventions exceptionnelles

- **District de Besançon** **1 000 €**

Le 5e Grand Prix de la Ville de Besançon se déroulera le 6 juillet prochain. Organisé par le District de Pétanque de Besançon, ce tournoi rassemblant environ 500 joueurs sera exceptionnellement délocalisé sur la commune de Saint-Vit en raison de l'indisponibilité du boulodrome du Rosemont réserve pour le championnat de France de sport boule Lyonnaise.

Subvention identique à 2023

- **Besançon France double 2024** **7 000 €**

Les championnats de France de Sport Boule Lyonnaise se dérouleront les 5, 6 et 7 juillet prochain sur le complexe sportif du Rosemont.

A cette occasion, ce sont environ 1 000 joueurs et 3 000 spectateurs qui seront présents à Besançon représentant environ 1 500 nuitées pour Besançon et sa proche périphérie. 150 bénévoles seront mobilisés pour assurer la bonne organisation de ce championnat.

Fort d'un budget de 95 000 €, il est proposé d'accompagner l'association Besançon France Double 2024 à hauteur de 7 000 €.

- **UNSS** **2 000 €**

Organisation d'un championnat de France de hand-ball au Palais des Sports du 2 au 4 avril et de la manifestation La Lycéenne sur le complexe sportif Michel Vautrot le 29 mai.

Pour ces deux manifestations, il est proposé d'accompagner l'UNSS à hauteur de 2 000 € dont 500 € issus de la Mission Lutte Contre les Discriminations pour la Lycéenne.

Pour information, la valorisation concernant la mise à disposition du Palais des Sports est estimée à 2 000 €.

- **Besançon Triathlon** **6 000 €**

Organisation du **Triathlon Vauban les 15 et 16 juin** sur la base de loisirs des lacs d'Osselle qui accueillera pour la 11^{ème} année consécutive une étape de la coupe du monde de para-triathlon. Il s'agira pour les athlètes d'une des deux dernières occasions de se qualifier pour les Jeux paralympiques.

Le Besançon Triathlon proposera durant ce même week-end des épreuves sur les distances XS, S en individuel, S en relais et M par équipe ;

Le budget prévisionnel de cette épreuve est estimé à 50 000 €. Il est proposé d'accompagner le Besançon Triathlon à hauteur de 6 000 €

Subvention identique à 2023

- **Entre-Temps Escalade** **2 000 €**

Organisation d'un championnat de France de difficulté les 11 et 12 mai.
A cette occasion, ce sont environ 500 grimpeurs qui seront présents à la salle Marie Paradis.
Dotée d'un budget de 40 000 €, il est proposé d'accompagner l'association Entre-Temps Escalade dans l'organisation de cette épreuve à hauteur de 2 000 €.

- **Besançon Football** **1 000 €**

Organisation de la 6ème édition de la BF Cup qui se déroulera les 19 et 20 mai au stade Léo Lagrange. Environ 60 équipes des catégories U9 à U15 (filles et garçons) seront présentes pour l'occasion à Besançon.
Subvention identique à 2023

- **Besançon Espérance** **1 000 €**

Organisation d'un stage/tournoi du 18 au 19 mai sur le complexe des Torcols et destiné aux jeunes du quartier Saint Claude. Ce travail d'animation s'inscrit en collaboration avec le Centre des Cultures Urbaines et l'Espace de Vie Sociale ouvert récemment sur le quartier.
Il est proposé d'accompagner cette action à hauteur de 1 000 €

- **PBHB** **1 000 €**

Le PBHB s'est brillamment qualifié pour la finale de la Coupe de France qui se déroulera le 19 mai prochain à Paris.
Il est proposé d'accompagner le club à hauteur de 1 000 € dans l'organisation de ce déplacement.

- **Olympique de Besançon** **1 000 €**

L'OB organisera le 23 juin prochain le 36^e tournoi de la Boucle. Ce sont environ 900 joueurs de 6 à 14 ans qui se retrouveront sur le complexe sportif Michel Vautrot.
Il est proposé d'accompagner le club à hauteur de 1 000 € pour la bonne organisation de ce tournoi.
Subvention identique à 2023

En cas d'accord, la somme totale, soit **22 000 €**, sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.30.65748.0022109.20300.

M. Laurent CROIZIER, conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- Manifestations sportives et subventions exceptionnelles :
 - District de Besançon Pétanque 1 000 €
 - Besançon France Double 2024 7 000 €
 - UNSS 2 000 €
 - Besançon Triathlon 6 000 €
 - Entre Temps Escalade 2 000 €
 - Besançon Football 1 000 €
 - Besançon Espérance 1 000 €
 - PBHB 1 000 €
 - OB 1 000 €

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention*: 0

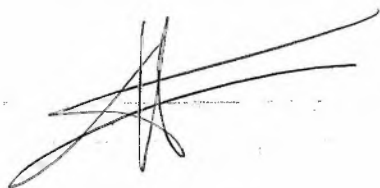
Conseiller intéressé : 1

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



Mme Annaïck CHAUVET,
Adjointe



Anne VIGNOT